

S-Monovette®

Nouvelles étiquettes en conformité avec le règlement IVDR (UE) 2017/746 et la norme ISO 6710:2017

Cette mise à jour du marquage de toutes les étiquettes S-Monovette® se fait dans le cadre de l'entrée en vigueur du **Règlement relatif aux dispositifs médicaux de diagnostic in vitro IVDR (UE) 2017/746** et de l'application des recommandations tirées de la norme ISO 6710:2017.

La modification des étiquettes sera réalisée sur un grand nombre de références S-Monovette®. Ce changement sera mis en œuvre au cours de l'année 2021. L'aperçu suivant montre l'ancienne version et la nouvelle version des étiquettes S-Monovette®.

Les volumes de remplissage indiqués pour chaque préparation ont été choisis à titre d'exemple.

Code couleur ISO préparations standard

ancien

nouveau

Autres préparations

ancien

nouveau

Sous réserve de modifications techniques

Cette brochure peut contenir des informations sur des produits non disponibles dans certains pays

35_897_0100_2401